



1000 mercis aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme pour leur générosité

[Septembre 2010] Au printemps 2010, les juges de la Cour européenne des droits de l'homme ont pris la décision de soutenir l'action humanitaire des agents du Conseil de l'Europe effectuée par l'intermédiaire de son association Entraide Solidarités.



A la veille de Pâques, le Président Jean-Paul Costa, en présence des juges Françoise Tulkens et Isabelle Berro-Lefèvre, a remis un chèque de 1000 Euros à la présidente de l'association Entraide-Solidarité, Anita van de Kar, en présence des membres Maria Ochoa-Llido et Odile Gebharth. Cette remise officielle a eu lieu dans le bureau du Président de la Cour européenne des droits de l'homme.



Les membres de l'association Entraide Solidarités remercient vivement les juges pour leur soutien et lancent un nouvel appel à dons auprès des collègues, car les demandes ne cessent de croître.

